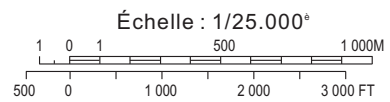


DATE DE VALIDITÉ  
DES DONNÉES CARTOGRAPHIQUES: 2018

LES DIRECTIONS SONT  
MAGNÉTIQUES

ALTITUDES et  
HAUTEURS EN PIEDS

VOR DME  
MPK 117,3  
CH 120 X



RWY	Approche	PAPI	Feux de contraste	Feux de seuil	Feux de piste	Feux d'extrémité de piste	Feux d'extrémité de PA
16	NIL	Pente 3°	6 Rouges LIL unidirectionnels	18 Verts LIL encastrés unidirectionnels	Feux LIH/LIL Blancs omnidirectionnels	6 Rouges LIH unidirectionnels	6 Rouges LIH/LIL unidirectionnels
34	LIH de précision Cat.1 900 M unidirectionnelle LIL simplifiée omnidirection.	Pente 3°	6 Rouges LIH/LIL unidirectionnels	18 Verts LIH encastrés unidirectionnels	Feux LIH/LIL Blancs omnidirectionnels	6 Rouges LIH unidirectionnels	6 Rouges LIH/LIL unidirectionnels

Raquettes : Feux bleus LIH/LIL encastrés.  
Voie de circulation principale et aire de stationnement : Feux bleus LIL omnidirectionnels.

CONSIGNES PARTICULIÈRES :

Demi-tour sur la piste interdit aux aéronefs d'un poids supérieur à 40 TN. Tour de piste à l'ouest de l'aérodrome.  
Aérodrome réservé aux aéronefs munis de radiocommunications bilatérales. Dérogation O/R à FEFFZTX avec préavis de 12 HR indiquant QRE  
Cheminements d'entrée et de sortie de la CTR (voir feuillet complémentaire). Demi-tour ou dispositif de retournement B747 QFU 34/16

CORRECTIONS : Déclinaison magnétique